

meilleures paroisses n'a-t-on pas été obligé, récemment, de recourir aux tribunaux pour obliger un commerçant, qui n'était pas juif, mais canadien-français, à fermer sa boutique, le jour du Seigneur ? Quel triste spectacle que de voir un marchand catholique n'obéir à la loi du Décalogue, que par peur de l'amende ou de la prison !

Un correspondant de la rive sud nous signalait, hier encore, les voyages effectués, le dimanche, sans aucune nécessité, par un traversier relevant d'une administration gouvernementale. Et il ajoutait que ce sont les catholiques de la région qui prennent passage en plus grand nombre, sur le bateau du gouvernement, ce jour-là, forçant ainsi tous les marins catholiques du bord, pour le simple plaisir d'un voyage, à manquer les offices du dimanche.

Prenons garde que la colère de Dieu ne s'abatte sur nous. L'ordre du Tout-Puissant est sévère : « Souvenez-vous de sanctifier le jour du Sabbat ! » Travailler le dimanche, c'est donc se rire de la parole de Dieu ; c'est provoquer les coups de sa justice ; c'est, pour un peuple comme pour les individus, courir à une ruine certaine, ruine matérielle et morale.

Memento : Souvenez-vous ! On ne brave pas Dieu et sa loi impunément

Il est temps, grandement temps que nous prenions les moyens de réagir vigoureusement, par la parole, par la plume, par l'application juste et sévère de notre loi fédérale et de notre loi provinciale, contre ce très grave désordre. « Il faut vous liguier, disait Mgr l'Archevêque de Montréal, dans son mandement de 1914 sur la sanctification du dimanche, faire appel à notre peuple, aux pouvoirs municipaux, aller aux règlements, si la chose est nécessaire, pour faire mettre fin au travail et au trafic du dimanche dont nous sommes actuellement hélas ! les témoins attristés. Si ce travail et ce trafic, si contraires à l'esprit du christianisme, sont défendus par nos lois, je supplie les autorités civiles de les faire cesser. Et si les lois actuelles sont insuffisantes, demandons qu'on en fasse d'autres bien claires et bien précises... Qu'à tout prix le jour du Seigneur soit respecté ! »

Le salut des âmes est en péril et l'avenir de notre pays est gravement menacé, si la profanation du dimanche continue à sévir, chez nous.

A.

LA NEUTRALITÉ ET LES OUVRIERS

Les ennemis de l'Église ont deux méthodes d'action différentes, selon qu'ils opèrent dans un pays non catholique ou dans un pays catholique.

Dans le premier cas, comme ils ne craignent pas l'opinion publique, c'est le sectarisme brutal qu'ils emploient pour ruiner